



Nancy, jeudi 23 décembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07431**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Modalités d'exploitation (En situation de Cassage de glace )****Direction territoriale Nord-Est  
Réseau à petit gabarit****Modification des conditions de navigation (réseau petit gabarit) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

- **à partir du 01/01/2022 à 07:00 au 15/03/2022 à 09:00**
  - o **Direction territoriale Nord-Est**

**Commentaire :**

A l'approche de la saison hivernale, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont avertis que le cassage de glace sera assuré, **pour le trafic transitaire sur le réseau petit gabarit**, par les agents de la direction territoriale du Nord-Est dans les conditions suivantes :

- **de 09h à 16h**, afin de permettre aux agents de se rendre *en toute sécurité* sur le lieu de stationnement des brise-glaces. Cette amplitude pourra être étendue dans la limite des horaires maximum réglementaires de travail pour permettre la mise en sécurité des usagers,
- à une épaisseur maximale de 10 centimètres en gel montant, *sous réserve des conditions géographiques et techniques*,
- dans des conditions météorologiques et de circulation suffisantes pour permettre le déplacement *en toute sécurité* des agents d'accompagnement.

Il est rappelé que les propriétaires des bateaux en hivernage stationnés sur le réseau sont responsables de la mise en sécurité de leur matériel.

**Service(s) à contacter :**

ADVE Nancy, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.95.30.02

**Date limite d'affichage :**

16/03/2022

Directeur Adjoint

**Signé**

Antoine VOGRIG